



BRETAGNE ATLANTIQUE

# Guide pratique #30

## Appel à projets PSPC-Régions



**bpi**france

**Après 25 appels à projets déjà menés conjointement par l'Etat et les Régions, le lancement de la phase IV des pôles de compétitivité est l'occasion d'impulser une nouvelle dynamique via la création du PSPC-Régions, au sein du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA).**

Les projets doivent répondre aux critères suivants:

- Permettre un effet diffusant et intégrateur au sein d'une filière
- Contribuer à structurer des filières industrielles existantes ou émergentes en relation avec la recherche publique
- Renforcer les positions des entreprises industrielles et de services sur les marchés porteurs.

---

## Objectifs

---

Cet appel à projet est lancé pour favoriser:

- Les retombées économiques et technologiques directes sous forme de nouveaux produits, services et technologies (notamment pour les PME)
- Les collaborations entre grandes entreprises et PME et entre acteurs industriels et académiques

---

## Remarque

---

Dans le cadre de cet appel, **le label d'un Pôle atteste du caractère innovant et structurant pour la compétitivité** lors de l'évaluation des dossiers par le jury de sélection. Cette labellisation conduit à une **bonification du taux d'aide** pour les PME, ETI et Grandes Entreprises lauréates.

**Rapprochez-vous du Pôle Mer Bretagne Atlantique sans tarder!**

---

## Conditions d'éligibilité

---

<b>Portage</b>	Entreprise (réalisant des travaux de R&D)
<b>Consortium</b>	Partenariat collaboratif obligatoire (a minima deux entreprises et un acteur de recherche)
<b>Montants attendus des projets</b>	Entre 1 et 4M€
<b>Type d'aide</b>	<b>Etat:</b> subventions et/ou avances remboursables <b>Collectivités:</b> suivant leurs propres modalités
<b>Taux de remboursement</b>	Les taux moyens de co-financement sont les suivants: <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Avec label d'un pôle:</b><ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>50% pour les petites et moyennes entreprises (PME)</b></li><li>▪ <b>35% pour les entreprises de taille intermédiaire (ETI)</b></li><li>▪ <b>25% pour les grandes entreprises</b></li></ul></li><li>• <u>Sans label d'un pôle:</u><ul style="list-style-type: none"><li>▪ 35% pour les petites et moyennes entreprises (PME)</li><li>▪ 25% pour les entreprises de taille intermédiaire (ETI)</li><li>▪ 20% pour les grandes entreprises</li></ul></li></ul>
<b>Durée</b>	Pas de durée formelle mais une mise sur le marché ou une génération de résultat à un terme de l'ordre de cinq ans à compter de la fin du programme aidé

---

## Échéances

---

### Appel à projets OUVERT

**Ouverture:** 19 juin 2019

**Clôture:** 11 septembre 2019



BRETAGNE ATLANTIQUE

Le Pôle Mer Bretagne Atlantique est à votre écoute  
pour vous aider à monter un projet de ce type,  
n'hésitez pas à nous contacter.

**Contact Pôle Mer Bretagne Atlantique:**

➤ **Anaïs TURPAULT:** [anais.turpault@polemer-ba.com](mailto:anais.turpault@polemer-ba.com)

**Plus d'informations:**

<https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Appel-a-projets-Projets-Structurants-Pour-la-Competitivite-PSPC-Regions-n-1-46227>